

Département de l'Aisne

\*\*\*

Arrondissement de

Saint-Quentin

\*\*\*

Canton de Bohain

\*\*\*

Commune de

**SEBONCOURT**

REPUBLIQUE FRANCAISE

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2016**

**Présents** : Monsieur Hugues LEGRAND Président,  
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Catherine BOINET, Alice DENOYELLE, Stéphanie DELGHEIER.  
Messieurs Bernard GLADIEUX, Dominique MINCHEZ.

**Absents excusés** : Mmes Carole TALBOT, Messieurs François LEEVRE, Jacques HENOUX, Frédéric BRENOT, Jean-Michel BOUCHEZ, Benoît DRUENNE.

**Secrétaire** : Madame Catherine BOINET.

**Date de convocation** : 17 mai 2016

---

#### **AVENANT CONVENTION POUR L'INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME**

Le Maire expose :

- ✓ que plusieurs articles de la convention initiale pour l'instruction des documents d'urbanisme ont été modifiés et que d'autres ont été ajoutés,
- ✓ qu'à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois demande une participation financière, basée en fonction du nombre d'actes pondérés durant une année, aux communes adhérentes au service des Autorisations du Droit des Sols pour les actes d'urbanisme instruits par celui-ci.

Considérant qu'il convient de réfléchir aux avantages et inconvénients liés à l'acceptation de cet avenant,

Le conseil municipal décide de :

- surseoir à la signature de l'avenant à la convention relative à l'instruction des actes d'urbanisme par le service ADS de la Communauté de Communes du Vermandois,
- demander que l'instruction des autorisations d'urbanisme se poursuivent jusqu'au 31 juillet 2016, dans le cadre de la convention en cours depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION FDS 2016**

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Départemental relatives à la répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité,

Le conseil municipal décide de solliciter, pour des travaux de voirie rue Armand Mascaret, une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité d'un montant de 3707.60 € représentant 31 % du coût estimé des travaux HT.

#### **AVIS « demande d'autorisation d'épandage de boues de la station d'épuration de Seine-aval »**

Le maire informe le conseil municipal qu'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation d'épandage des boues et composts de boues de la station d'épuration de Seine-aval sur des parcelles agricoles de 81 communes de l'Aisne présentés par le Syndicat Interdépartemental

pour l'assainissement de l'agglomération parisiennes (SIAAP) situé à Maisons-Laffitte a eu lieu du 11 avril 2016 au 14 mai 2016.

Le conseil municipal émet un avis défavorable (8 contre, 1 abstention) à cette demande d'autorisation.

### **AVIS SUR LE PROJET D'EXTENSION DU SIDEN SIAN AUX COMMUNES DE MORBECQUE ET STEENBECQUE**

Par arrêté du 30 mars 2016, le Préfet du Nord a approuvé le Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) du département du Nord. Celui-ci est strictement conforme au projet présenté le 23 octobre 2015 lors de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

Il a notifié à l'ensemble des membres des syndicats et aux comités syndicaux l'arrêté portant projet de périmètre du SIDEN SIAN étendu aux communes de Morbecque et Steenbecque.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque.

### **Ajout à l'ordre du jour**

#### **BONS CONCOURS MAISONS FLEURIES**

Le conseil municipal décide d'attribuer les prix du concours 2016 « maisons fleuries » comme suit :  
\* un bon d'achat à prendre chez les commerçants de Seboncourt ou chez un fleuriste de leur choix à Bohain selon leur classement dans chaque catégorie comme suit :

- catégorie 4 fleurs : un bon de 55 € par lauréat
- catégorie 3 fleurs : un bon de 40 € par lauréat
- catégorie 2 fleurs : un bon de 25 € par lauréat
- catégorie 1 fleur : un bon de 16 € par lauréat

\* à chaque lauréat : un bidon d'engrais liquide et un voile d'hivernage.

#### **AFFAIRES DIVERSES**

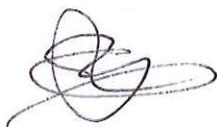
✓ Le Maire informe que les marchés suivants ont été attribués dans le cadre de la construction d'un espace pluridisciplinaire :

- mission SPS : SOCOTEC pour 5 280 € TTC
- mission contrôle technique : Bureau VERITAS pour 7 509, 60 € TTC
- mission de maîtrise d'œuvre : groupement solidaire N2A (mandataire)/IPH pour 129 792.62 € TTC

La séance est levée à 20 heures.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Le Maire,  
Hugues LEGRAND